



**Nous recrutons  
un.e Conseiller.ère en prévention niv. I  
H/F/X (niv. A) à temps plein (CDR/CDD)  
Réf. 2024/040**

Le CPAS d'Anderlecht offre un soutien et un accompagnement aux anderlechtois les plus fragilisés, sous diverses formes telles qu'aides financières, matérielles, conseils juridiques, accompagnement socio-professionnel, activités culturelles, etc. Il vise à amener les bénéficiaires vers une autonomie maximale, en partant de la prise en compte de la situation personnelle de chacun.

### **LE SERVICE**

Le Service Interne pour la Prévention et la Protection au Travail (SIPPT) a pour mission d'assister l'employeur, les membres de la ligne hiérarchique et les travailleurs dans l'application des dispositions légales et réglementaires relatives au bien-être au travail.

### **VOTRE MISSION**

- Vous êtes le point de contact pour les employés et l'employeur en termes de bien-être et de prévention
- Vous identifiez et analysez l'ensemble des risques, et établissez un plan de prévention et un plan d'action en conséquence
- Vous assurez le secrétariat et le suivi du Comité de Prévention et Protection au Travail (CPPT)
- Vous établissez différents rapports (mensuels et annuels) ainsi que les fiches d'accident de travail
- Vous analysez, proposez, coordonnez et/ou dispensez des formations liées à la sécurité et au bien-être au travail

### **VOTRE PROFIL**

- Vous disposez d'un diplôme de Master et d'un diplôme complémentaire de CPI niveau I
- Vous faites preuve d'éthique et êtes capable de coopérer avec divers profils
- Vous disposez d'un esprit critique et disposez d'une bonne capacité d'adaptation
- Vous êtes proactif, orienté solutions et résultats
- Une expérience en administration publique et/ou en maisons de repos est un atout
- La connaissance de la législation relative aux CPAS est un atout
- Vous êtes capable d'utiliser MS Office et êtes disposé à apprendre d'autres applications informatiques
- Vous êtes bilingue (FR/NL) et avez une capacité rédactionnelle avancée

### **OFFRE ET AVANTAGES**

- Contrat à durée déterminée ou de remplacement à temps plein
- Possibilité de formation continue sur le terrain
- Prise en charge des frais de déplacement
- Reconnaissance de l'expérience professionnelle
- Régime congé attrayant
- Chèques-repas
- Horaire flexible
- Assurance hospitalisation collective et service social collectif
- Possibilité de télétravail + indemnité
- Echelle barémique A (min. 45.116 € brut/an sans expérience / 50.052 € brut/an 5 ans d'expérience)

**Vous êtes désireux de vous investir pleinement dans des actions innovantes et d'apporter une valeur ajoutée à nos projets sociaux ?**